

# QUALITE DE L'AIR SUR LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX

## Phase I : Campagnes de mesure Inventaire des émissions de polluants

Le projet «Services et aide à la décision sur la qualité de l'air dans les territoires de pays et les agglomérations» est réalisé en partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix (CPA) et Atmo PACA. Il bénéficie du soutien financier de la Région PACA. La **première phase** du projet porte sur l'inventaire des émissions de polluants sur la CPA et la mesure de la qualité de l'air en 2007. La **seconde phase** concernera la modélisation du territoire de la CPA et la réalisation de scénarios pour la réduction des émissions.

### ⇒ Campagnes de mesure

Deux campagnes ont été menées en 2007, l'une en été, l'autre en hiver. Les teneurs évaluées sont comparées aux normes réglementaires.

Chacune des 34 communes de la CPA a été équipée d'un point de mesure en dioxyde d'azote et en benzène, polluants indicateurs du trafic automobile.

Les 200 points sur la CPA sont représentatifs d'environnements "types" : trafic, urbain dense, péri-urbain...

### Objectifs

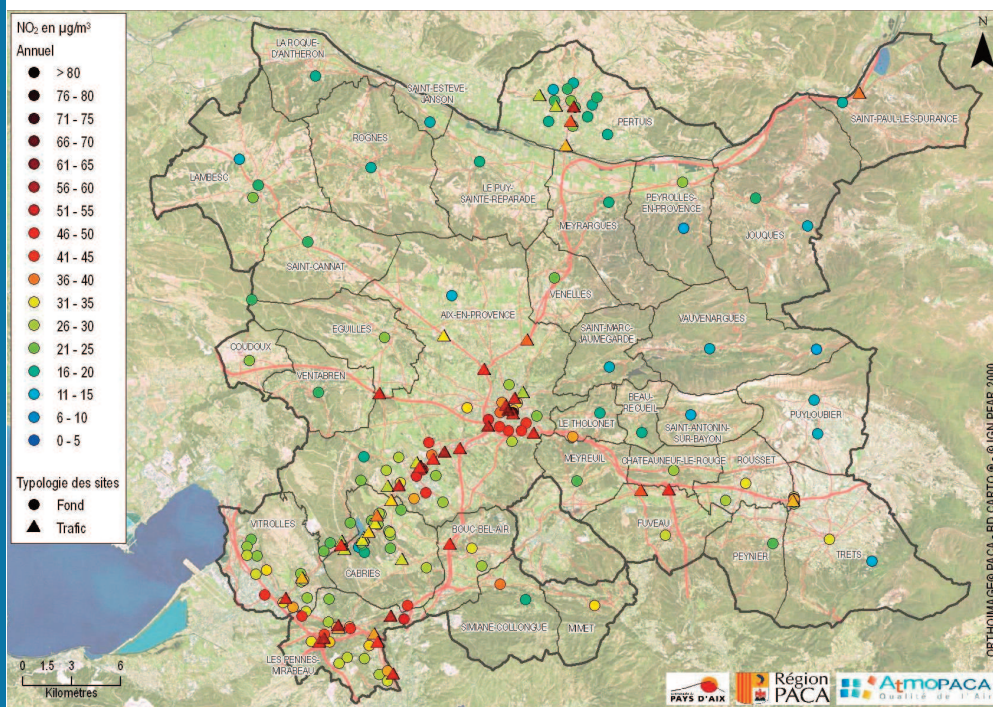
#### Phase I

- Campagnes de **mesure** et cartographie de la pollution,
- Inventaire des **émissions** des polluants sur tout le territoire CPA.

#### Phase II

- **Modélisation** du territoire au travers d'une plateforme dédiée,
- Simulation de **scénarios** d'aménagement, conséquences sur l'air.

### ■ Concentrations annuelles 2007 en dioxyde d'azote



### DIOXYDE D'AZOTE

La carte du **dioxyde d'azote** apporte des informations utiles aux décideurs. Ainsi 15% des sites dépassent la valeur limite applicable en 2007 (46 µg/m³). Ce sont des sites où le trafic est dense (autoroute, rond point) ou bien des sites urbains sous l'influence directe de la circulation automobile.

Les sites ruraux ou périurbains enregistrent pour 20% d'entre eux des teneurs annuelles faibles à modérées (moins de 20 µg/m³). Plusieurs ont des concentrations inférieures à 10 µg/m³, niveau de fond en Provence.

### BENZÈNE

Aucun site ne dépasse la valeur limite annuelle de 5 µg/m³ en benzène. Sept sites ont des valeurs supérieures à l'objectif de qualité (2 µg/m³). Ce sont des places, des ronds-points, des boulevards urbains, des têtes de tunnel, des zones commerciales, des lieux d'embouteillages et de roulage lent. Les émissions de benzène y sont importantes surtout lorsque les conformations de voiries (voies étroites) en freinent la dispersion.

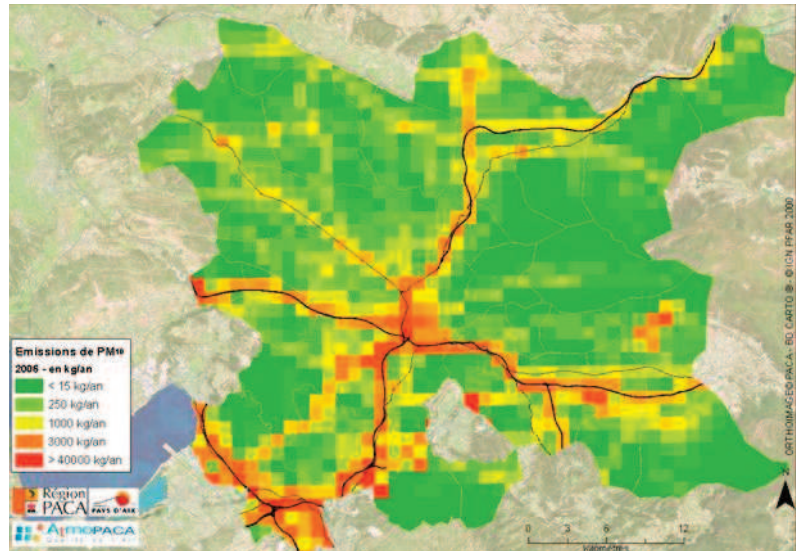
## ⇒ Emissions de polluants

■ Cadastre 2006 des émissions de PM10 sur la CPA

L'inventaire des émissions sur la CPA est une estimation des flux de polluants émis dans l'atmosphère (masses de composés émis par unité de temps) pour divers types de sources (anthropiques et naturelles). Les émissions calculées sont ensuite redistribuées spatialement à l'échelle du kilomètre. Plus de 30 polluants rejetés sur la CPA ont été étudiés.

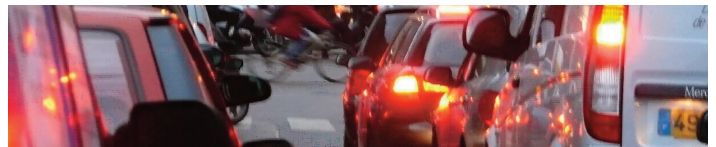
Les émissions de la CPA représentent 10 à 25 % des émissions des Bouches-du-Rhône selon les polluants considérés. Les émissions d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone et de particules sont issues majoritairement des transports routiers. Le dioxyde de soufre et le dioxyde de carbone proviennent essentiellement du secteur de la production et distribution d'énergie. Enfin, le secteur agriculture/sylviculture/nature constitue la principale source de composés organiques volatils non méthaniques.

**LES PARTICULES EN SUSPENSION PM10** (de diamètre < 10 µm) sont ici prises en exemple. Les transports routiers sont les émetteurs majoritaires : les émissions le long des axes routiers sont visibles sur la carte. Les grandes sources ponctuelles (production et distribution d'énergie, industries) ainsi que les carrières présentes sur la CPA, sont également identifiées.



## ⇒ Vers la phase II : modélisation et scénarios de la pollution urbaine

La 2<sup>ème</sup> phase du projet consiste à définir avec les collectivités de la CPA des scénarios sur des projets variés (aménagement, énergie, transports ...). L'impact sur la qualité de l'air et l'information sur les efforts à fournir pour respecter les normes de qualité de l'air à l'échéance de 2010 ou pour réduire les émissions de gaz à effet de serre seront présentés aux décideurs.



### Extrait de la Lettre d'information trimestrielle N°5 : Rencontre avec un partenaire

#### Votre collectivité a souhaité être partenaire du projet, pouvez-vous nous indiquer ses motivations ?

**Monsieur Guy BARRET**, Maire de Coudoux, Vice-président de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) :

*"Le territoire de la CPA est l'un des plus touchés en Europe par la pollution à l'ozone. Nous avons un contexte géographique complexe avec la proximité du pôle industriel de l'Etang de Berre et le fort trafic routier. Il n'est pas simple de définir les actions les plus efficaces à mener pour diminuer cette pollution, ou même s'en prémunir. Ce projet nous donne aujourd'hui une vision claire de la situation en matière de pollution de l'air et va ainsi nous permettre d'agir sur les sources pour en faire baisser les niveaux." Comment intégrez-vous ce projet ? : "La Charte pour l'environnement de la CPA a inscrit des actions pour la qualité de l'air, mais il nous manquait les outils pour nous aider à faire les meilleurs choix notamment en matière d'aménagement du territoire."*

#### En effet, l'une des futures étapes est d'élaborer des scénarios en lien avec des projets propres à la collectivité, quelles thématiques voulez-vous étudier?

**G. BARRET** : *"Maintenant que nous connaissons la part de pollution générée par le trafic sur la CPA, nous pouvons envisager des scénarios à "grande échelle" afin de connaître les actions les plus efficaces pour réduire cette pollution (réduction de vitesse, du trafic, etc.). Nous souhaitons également réaliser des scénarios à une échelle plus locale, comme modéliser l'impact du futur pôle d'échange transport routier d'Aix-en-Provence."*

## Conclusion et perspectives

Le territoire de la CPA montre trois facettes de qualité de l'air :

- Les axes autoroutiers (A7, A8) et les grandes nationales (RD9, RD6), ainsi que leur voisinage immédiat, dépassent les normes de qualité de l'air en raison du trafic important. Ces axes représentent un filaire en croix sur le territoire CPA.
- Les centres urbains des villes les plus importantes (Aix-en-Provence, les Pennes Mirabeau, Pertuis et Vitrolles) montrent aussi des dépassements en raison du trafic et des embouteillages.
- Une majorité de petites villes ou villages et de domaines naturels (Sainte Victoire, Trévaresse,...) montrent une bonne qualité de l'air.

Cette bonne connaissance de la qualité de l'air du territoire de la CPA permet d'entrer, en 2009, dans la phase de modélisation.

Les scénarios choisis, en lien avec des projets d'aménagement, seront simulés en concertation avec les collectivités.